

en vue de la solution d'une question qui intéresse à la fois l'hygiène publique et l'agriculture. Il s'agit de l'épuration des eaux d'égout et de l'utilisation des matières qui en proviennent au profit des produits du sol. La séparation des matières opérée chimiquement et l'arrosement direct, sans épuration préalable, tels ont été les deux procédés adoptés dans la pratique pour obtenir le résultat désiré.

Suivant un rapport de M. l'ingénieur Mille, chargé de diriger les essais dont il s'agit, l'épuration chimique s'obtient au moyen d'une proportion déterminée de sulfate d'alumine qui précipite les matières en suspension et détermine la clarification de l'eau. Les frais de l'opération paraissent des plus minimes, si l'on tient compte de son rendement : 19 fr. par tonne pour le précipité qui constitue un excellent engrais, et 5 centimes par mètre cube de liquide dépollué. En somme, ce premier procédé d'épuration représente une dépense de 2 centimes par mètre cube d'eau d'égout traitée chimiquement.

L'autre procédé, c'est à dire l'arrosement direct, a donné, dès 1867, de très-bons résultats. Ainsi fertilisées, des cultures de maïs, ont fourni un rendement équivalent à 11,000 kilogrammes à l'hectare. A l'Exposition universelle de 1867, on a vu figurer de monstrueux potirons, provenant du champ d'expériences de Clichy.

Le jury chargé de la dégustation de ces produits a constaté que leur volume n'excluait aucunement la qualité, et que leur saveur ne sentait en rien de l'engrais au quel ils devaient leur développement. Les quantités d'eau vaine consacrées à cette dernière culture n'avaient pas dépassé les proportions de l'arrosage que pratique habituellement le maraîcher sur le terrain préalablement chargé de fumier.

Les expériences commencées à Clichy ont été poursuivies dans la plaine de Gennevilliers sur une échelle beaucoup plus large et dans des conditions qui hâteront sans aucun doute la solution définitive de l'important problème auquel elles s'appliquent.

— On lit dans le Droit :

M. Rochette, imprimeur, avait déposé au parquet de M. le procureur impérial une plainte dans laquelle il dénonçait M. Rochefort comme s'étant rendu coupable envers lui de violences graves. M. le procureur impérial vient de transmettre cette plainte à un juge d'instruction qui est chargé d'informer.

Plusieurs journaux assurent que Marie Flenot et la femme Merle, condamnées aux travaux forcés à perpétuité, dans l'affaire de la Varenne-Saint-Hilaire, ont manifesté l'intention de ne pas se pourvoir en Cassation contre l'arrêt de la Cour d'assises.

Sous ce titre : *Un marin de contre-bande, le Droit* rapporte le fait suivant :

Un individu revêtu d'un vieux costume de marin, portant dans ses bras un enfant d'un an paraissant écorché à vif et dont il saupoudrait les plaies de poudre de riz, exploitait depuis quelque temps la charité publique et recevait d'abondantes aumônes ; il racontait à qui voulait l'entendre ses aventures, plus surprenantes que celles du fameux Simbad le marin des Mille et une nuits.

A la suite d'un terrible naufrage, il avait recueilli l'enfant dont il vient d'être question, à moitié dévoré par les requins. Il ignorait sa famille, mais il le soupçonnait fils de quelque duc suisse englouti sous les flots de l'Océan.

La police avait l'œil ouvert, sur cet individu qui lui semblait être un de ces francs-mitoux du moyen-âge dont il est question dans *Notre Dame de Paris*.

Ces jours-ci, tandis qu'il se tenait devant l'Ecole polytechnique et que les élèves, émus de compassion, se cotisaient pour soulager son infortune, il a été arrêté et conduit devant le commissaire de police du quartier. Là on a reconnu qu'il n'avait du marin que l'apparence et que c'était un vagabond de la pire espèce.

Après constatation, il a été envoyé au dépôt de la préfecture, et des recherches sont faites pour savoir à qui appartient l'enfant dont il se servait pour tromper la bonne foi des personnes charitables.

— On lit dans le Précurseur d'Anvers :

Un déplorable malheur a eu lieu dans les eaux de l'Escaut, samedi soir, en face de la ville. Plusieurs jeunes gens avaient en barquette traversé l'Escaut pour se baigner près du chantier Marguerite ; après avoir mis leur barquette à sec, ils commencèrent galement leurs ébats nautiques. Presque tous appartenant à la Société de gymnastique ; c'est dire qu'ils étaient bons nageurs et qu'ils ne se défilèrent nullement du fleuve.

Soudain cependant ceux qui étaient restés le plus près de la rive virent plusieurs de leurs compagnons se débattre anxieusement, plonger, disparaître, disparaître encore. Ils nagèrent rapidement dans la direction où avait lieu cette agitation insolite. Il était trop tard. Déjà, malgré les efforts surhumains de leurs amis, qui risquèrent leur vie, deux nageurs avaient été engloutis. M. Van Rooyen, président de la Société populaire de gymnastique, et M. Gjerisens, capitaine du Lina.

Ce drame affreux s'est accompli en quelques minutes. M. Van Rooyen est un jeune homme de 27 ans, employé par la maison Nottebohm en qualité d'expéditionnaire et appelé à un bel avenir. Il était aimé de ses chefs et de tous ses compagnons. Sa mort les plonge dans la désolation.

— On lit dans la Côte-d'Or :

Un vol considérable a été commis à l'aide d'effraction, dans la nuit du 7 au 8 juillet, au château de Lamarguelle, appartenant à M. d'Artis. Son coffre-fort, renfermant environ 500,000 fr. en espèces et en billets, a été enlevé du cabinet de toilette et transporté sur une brouette dans une propriété située près du village de Lamarguelle, où il a été retrouvé le lendemain. La justice informe activement, et nous avons lieu d'espérer que les coupables n'échapperont pas aux recherches dont ils sont l'objet.

L'Union bourguignonne annonce que l'on vient d'écrire à la maison d'arrêt de Dijon un habitant de Lamarguelle, accusé d'avoir participé au vol. On aurait trouvé dans son jardin une grande partie des valeurs contenues dans le coffre-fort. Cet homme, que l'on dit dans l'aisance, est père de famille, et serait compromis dans cette affaire.

Le même journal dit que les malfaiteurs qui étaient au nombre de trois, sont aujourd'hui sous la main de la justice ; il ajoute que ce sont trois individus habitant le village et ayant une parfaite connaissance des lieux.

Un cultivateur des environs de Montbrison avait acheté dernièrement d'un fermier voisin un jeune porc de la plus belle venue. Un matin, comme il était en train de rafraîchir la litière de son pensionnaire, notre homme vit briller à ses pieds une pièce d'or de 20 francs, au millésime de 1834. Il n'en dormit pas. Le lendemain, un second louis était là, au même millésime. Puis, les jours suivants, un troisième, un quatrième, un cinquième louis.

A partir de la deuxième semaine, le paysan perdit le sommeil et l'appétit. Aussi quelle vie ! le porc sortait-il dix minutes pour prendre l'air, l'homme était sur ses talons ; il le suivait interrogant anxieusement la fange où il s'était vautré. Mais le onzième jour, le porc tomba malade ; le douzième, au matin, il était à toute extrémité.

Alors notre paysan alla trouver le vendeur et lui signifia net que le marché était nul ; que le porc avait une affection chronique dont il mourrait ; qu'il eût à le reprendre, sinon qu'il n'en serait point payé.

Le vendeur vient en hâte voir le patient, le trouve effectivement au plus mal et le saigne. Hélas ! le moribond dépassa séance tenante. Mais alors on demanda l'autopsie du défunt.

C'était trop juste. On la fit. On trouva dans le ventre une bourse en cuir à demi ouverte, contenant encore 140 fr. en louis et 7 fr. en menue monnaie.

A qui la bête maintenant ? Le vendeur soutient que la bourse avalée par le porc est sa propre bourse. Il a, dit-il, ses témoins. L'acheteur, de son côté, affirme que les louis sont bien à lui, ayant acquis *bona fide* contenant et contenu ; que d'ailleurs la bête peut avoir trouvé la bourse dans les champs.

La contestation va être portée devant le juge de paix du canton.

Les journaux de Königsberg (Prusse orientale) nous apportent le récit suivant d'un trait héroïque :

« Une de ces dernières nuits, vers deux heures, le feu prenait violemment à la maison du nommé Gørke, dans une des rues populeuses de Königsberg. En quelques minutes, presque tout le bâtiment, haut de quatre étages, était en flammes. Les vingt familles qui l'habitaient, réveillées en sursaut, avaient fui en désordre, à moitié nues ; la rue en était pleine ; on les entendait pousser des cris pitoyables.

Le premier trouble passé, on s'aperçoit que plusieurs personnes, n'ayant pu se sauver par l'escalier brûlant, ont dû rester dans l'étage des mansardes. Comme le toit flamboyait, elles se trouvaient prises entre deux feux ; on voyait en effet, à travers un œil-de-bœuf, le bras d'un homme semblant invoquer du secours. De courageux efforts, tentés par le capitaine des pompiers lui-même pour arriver jus qu'à ce malheureux, n'avaient point abouti ; aucun accès n'était possible, l'incendie gagnait toujours.

Le capitaine alors saisit une échelle et veut tenter l'ascension par la façade. Trois de ses pompiers l'arrêtaient pour lui disputer ce périlleux honneur. Un d'eux nommé Stenzel, a déjà atteint le premier étage.

Appliquant son échelle le long des murs, il se dirige avec une précision merveilleuse à travers la fumée, et, sans s'inquiéter des flammes qui le léchent, vers l'ouverture par laquelle s'agitte toujours un bras humain.

Arrivé au dernier étage et séparé à peine de l'œil-de-bœuf par une demi-longueur d'échelle, le hardi pompier s'aperçoit avec désespoir qu'il ne peut aller outre. Nulle part le toit ne lui offre un point d'appui où il puisse de nouveau fixer son échelle.

Après une seconde d'hésitation, il appelle à lui ses deux camarades, qui le rejoignent en suivant le même étrange chemin. Un concert s'établit entre eux, à la suite duquel s'exécute le trait de sauvetage le plus audacieux sans doute qui ait jamais été tenté.

Les deux pompiers derniers venus tiennent l'échelle, Stenzel y monte. Comme une distance d'environ quatre pieds le séparait encore de l'œil-de-bœuf, il gravit les derniers échelons, s'exhausse encore de quelques lignes en plaçant ses pieds sur la pointe extrême des deux arbres de

l'échelle et là, dans cette effrayante position, il commence, appuyé d'une main contre le mur, à manœuvrer de l'autre avec sa hache, pour élargir l'étroite ouverture.

Dépendant les flammes montent, approchent. Le malheureux prisonnier rugit éperdu ; Stenzel redouble d'efforts. Il fait par l'œil-de-bœuf passer sa hache au prisonnier, en lui criant de lui venir en aide de l'intérieur, lui-même se fait tendre par ses compagnons une hache nouvelle ; puis le travail de démolition reprend. Stenzel toujours debout sur les deux arbres de l'échelle, est obligé, à mesure que le trou s'agrandit, de chercher pour l'une de ses mains d'autres points d'appui.

Le public, saisi par une telle scène, n'ose ni bouger ni souler. Dans cette foule règne un silence plein d'angoisse. Une sueur froide coule des visages.

Enfin, une large trouée faite dans le mur laisse au prisonnier un passage suffisant pour qu'il puisse se glisser jusqu'à l'échelle, où Stenzel, plus solidement raffermi, le reçoit. La descente des quatre hommes s'opère sans accident, au milieu des cris de joie et des applaudissements de la foule et de ceux mêmes que venait de ruiner l'incendie.

Voici une aventure remarquable qui vient de se passer en Ecosse, et qui caractérise à merveille ces mêmes montagnards que Scott a si bien décrits.

M. Blake est un homme de six pieds quatre pouces, aussi fort et aussi robuste qu'un taureau de ses montagnes, entêté comme un mulet et si fier comme un Breton, selon l'expression anglaise. C'est ce qu'on peut appeler un bel homme.

Il y avait bien longtemps qu'il était amoureux de miss Mabel, la plus jeune fille d'un riche fermier. Cependant la timidité l'avait toujours empêché de déclarer sa passion. Il était pourtant entré dans sa quarantième année, et si miss Mabel n'était pas encore mariée, il faut l'attribuer en grande partie au respect inséparable de crainte que M. Blake inspirait aux autres soupçons.

Un soir, il y a deux mois de cela, M. Blake, qui était allé marquer une certaine de bestiaux dans l'une de ses fermes, revint inopinément chez le père de la jeune fille. On avait organisé une partie de danse, à laquelle avaient été invités quelques officiers arrivés récemment des Indes.

M. Blake aperçut en entrant miss Mabel, qui un jeune capitaine entraînait amoureusement dans le tourbillon d'une valse. Le serpent de la jalousie mordait l'Ecosse au cœur. Son seroit se fronça, lorsque la jeune fille lui fit en passant un simple petit signe de tête.

Il était appuyé sur le manteau de la cheminée. Dans sa rage, il se mit à tisonner le feu avec fureur au moyen de son fer à marquer.

« Votre honneur l'a perdue, lui dit le vieux domestique qui passait avec un plateau à la main ; le capitaine est plus vif que vous en amour... Les femmes aiment ça, Votre honneur !

« Ma foi, Blake, c'en est fait cette fois, fit un ami ; pourquoi diable aussi attendre si longtemps ? Le capitaine nous emmènera la plus jolie fille de l'endroit.

« Par le diable, s'écria l'Ecosse, livide de colère, en ce cas il trouvera ma marque sur elle !

Et ce disant, M. Blake retira du feu son fer chauffé à blanc, et au moment où les deux valseurs passaient devant lui, il appuya les lettres brûlantes sur l'épaule nue de miss Mabel.

La jeune fille s'évanouit en poussant un cri d'épouvante et de douleur. Elle n'en est pas morte pourtant, puisque, deux jours après, elle est devenue Mrs Blake. N'est-ce pas que ce trait de sauvagerie passionnée est bien caractéristique, et qu'il faut aller en Ecosse pour voir un homme faire sa première déclaration à une femme en la marquant au fer rouge ?

Le Courrier français, suspendu et non supprimé, reparaitra dans la première quinzaine du mois d'août avec une organisation à toute épreuve. Une société coopérative fondée sur les bases les plus démocratiques, lui apportera son concours intellectuel et pécuniaire. Le capital-actions, divisé en quatre mille parts de 50 francs chacune sur lesquelles 5 francs seulement sont appelés chaque mois, se complètera par une émission ultérieure de six mille obligations également de 50 francs et dont la combinaison offrira toute sécurité.

Chaque actionnaire verse en souscrivant 5 fr. par action et s'engage à verser le surplus par dixième de mois en mois après la constitution de la société.

Il reçoit gratuitement le numéro du premier dimanche de chaque mois, contenant les avis de la société.

Il a droit : 1° A l'expression de ses idées dans la Tribune des travailleurs sous la surveillance du comité de rédaction ;

2° Au concours du journal dans toutes les circonstances où ses intérêts privés sont menacés contrairement à l'équité et à la justice.

3° A une remise sur le prix ordinaire de l'abonnement de 1 franc par trimestre, 2 fr. 50 par semestre, 6 francs par an.

4° A 25 lignes d'annonces par an dans les petites affiches du Courrier.

On souscrit à Paris, à l'ancien local du Courrier Français, rue d'Aboukir, 9.

Envoyer à M. Louis de Schryver, directeur, les mandats de souscription du premier dixième et les engagements de verser les neuf autres dixièmes de mois en mois.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

MARIAGES.

Du 22 juillet. — Leclercq Julien, 45 ans, Louchet et Dengremont Sophie Joséphine, 39 ans, sans profession.

Petit Florin, chapelier, 34 ans, et Morelle Aline Victoire, 22 ans, sans profession.

NAISSANCES.

Du 21 juillet. — Henri, fils légitime de François Vlieghe et de Jeanne Thérèse Moyaert.

Emile Sidonie Caroline, fille légitime d'Alfred Delannoy et de Sidonie Delcroix.

Angèle Thérèse, fille légitime de Désiré Martin Debrauwere et de Camille Sophie Debaille.

Léonard Camille, fils légitime de Léon Debaets et de Lucie Spraux.

Du 22. — Louise Rosalie, fille légitime d'Antoine Bondroit et de Louise Dutilleul.

Emile, fils légitime d'Henri Pollet et de Clémence Veckens.

Joséphine Barbe, fille légitime de Théophile de Meutenaere et de Stéphanie De Loof.

Augustine Marie, fille légitime de Florentin Leconte et de Rosine Clémence Clément.

Elsa Rosalie, fille légitime d'Henri Mazure et de Charlotte Henriette Lepers.

Augustine Henriette, fille légitime de Pierre Sidon Flipo et de Sidonie Constance Ruselle.

DÉCÈS.

Du 21 juillet. — Deruelle Henri, 2 mois, rue de Longues Haies.

Delebecq Jean, 1 mois, rue de Blanchemaille.

Scrépelle Alphonse, 17 jours, rue de la Tulierie.

Lesaffre Emile, 8 jours, Tilleul.

Combet Auguste, 23 ans, soldat de 1ère classe, 1ère comp. 2e bataillon 69e de ligne célibataire, noyé dans le canal.

Du 22. — Brulois Oscar Auguste, 10 mois, rue Jacquart.

Daemers Jean, 4 mois, rue du moulin Bernard.

Vansteenkiste Gustave, 7 mois, rue des Fondours.

Planckaert Zénobie, 1 an, rue neuve de Fontenoy.

Spriet Amélie, 38 ans, ménagère, épouse de Etienne Courrier, rue St. Vincent de Paul.

Vandenbergh Romanie, 23 jours route de Watrellos.

Swingedouw César, 3 mois, rue du Nouveau-Monde.

Prouvot Charles, 3 ans, rue St. Georges.

Dewasch Auguste, 1 an, Hospital.

Geunis Albert, 7 mois, rue St. Elisabeth.

Prevost, (mort né) route de nouveaux.

Librairie J. REBOUX, rue Nain 4, Roubaix.

LE TRÉSOR DE LA MAISON par la comtesse de Bassanville. PRIX : 4 fr. 50.

L'ÉCHO UNIVERSEL

Journal politique, littéraire et financier, paraissant tous les jeudis dans le format des plus grands journaux, avec 8 pages de texte et 1 ou 2 gravures représentant les célébrités contemporaines dont il fait la Biographie, offre à ses abonnés une prime gratuite et franco telle que n'en a jamais donnée aucune publication.

Quiconque souscrit à l'ÉCHO UNIVERSEL et envoie seize francs pour un abonnement d'un an, reçoit immédiatement et franco à domicile, ou à la station la plus rapprochée des Messageries, l'HISTOIRE DES GIRONDINS, par M. A. DE LAMARTINE, trois superbes volumes in-8 grand Jésus de 500 pages chacun, illustrés de 400 gravures environ dessinées par nos meilleurs artistes, papier et impression de luxe.

Cet ouvrage se vend, chez tous les libraires, 21 francs. Tous ceux qui s'abonnent à l'ÉCHO UNIVERSEL recevront, pour rien et franco, ce splendide ouvrage du grand poète français.

Avec l'ÉCHO UNIVERSEL on entend les 20 grands journaux de Paris et les principales feuilles étrangères, et l'on est aussi parfaitement informé que si on lisait chaque jour toutes les publications politiques. Point de longs articles tendant à faire prévaloir telle ou telle opinion ; rien que des renseignements précis et des nouvelles piquantes ou curieuses. — Voici, d'ailleurs, le cadre de chaque numéro :

« Semaine politique, Revue des Journaux, Bruits de café et de la Biographie d'un Personnage contemporain, avec portrait authentique, Correspondance de l'Étranger, Chronique, Bulletin scientifique, les Tribunaux, Nouvelles diverses, Variétés, Revue financière, Théâtre et Musique, Bibliographie, Agriculture, Dernières nouvelles puisées aux sources les plus sûres, Feuilleton, etc. »

Ainsi, pour 16 francs seulement ON A :

1° Un Journal politique très complet, et rédigé par des écrivains aimés du public ;

2° Un ouvrage magnifique, coûtant 21 fr. en librairie.

L'abonnement à l'ÉCHO UNIVERSEL part du 1er ou du 15 de chaque mois. Envoyer les 16 francs en un mandat ou en timbres-poste à l'ordre de l'administrateur de l'ÉCHO UNIVERSEL, 44, rue de Babylone, à Paris. — Le reçu de la poste sert de quittance.

LA REVUE DU MONDE CATHOLIQUE. RECUEIL POLITIQUE, SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE, paraît les 10 et 25 de chaque mois par numéro de 160 pages, soit quatre grands et beaux volumes in-8 avec tables, de 960 pages chacun par année.

SOMMAIRE DE LA DERNIÈRE LIVRAISON : I. Concile, Bulle, d'indiction. — II. Les populations de l'Europe orientale. — III. La critique biblique en Allemagne. — IV. P. Vercellone. — V. Les récentes explorations de Globe (La Polyésie). — VI. Frot de Fontpertuis. — VII. La Russie et la Pologne (lin). — VIII. Chauvelot. — IX. Virginie ou Rome sous Néron (suite). — X. Villefranche. — XI. L'abbé de Rancé, E. de Barthélemy. — XII. La chronologie de l'évangile (Polémique). Lecanu et le R. P. Mémain. — XIII. Revue de la quinzaine. Eugène Veuillot. — XIV. Chronique littéraire, Oscar Hayard.

PARIS, ET DÉPARTS, CHEZ M. LEBLANC, 11, RUE DE LA HARPE.

Trois mois 9 fr. — Six mois 17 fr. — Un an 32 fr. — Un numéro 1 fr. 50.

Pour les abonnements de province, joindre à domicile, 1 fr. en sus. On s'abonne : A Paris, chez Victor Palmé, libraire éditeur 25, rue de Grenelle-Saint-Germain ; à Roubaix, à la librairie J. Reboux, rue Nain 4.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 1.9 juillet 1868.

Sommes versées par 97 déposants, dont 23 nouveaux 16,444

25 demandes en remboursements 7,026 53

Les opérations du mois de juillet sont suivies par MM. Duhamel-Lefebvre et Lempoutre, Paris, Bruxelles, Roubaix.

KERMESSES.

Dimanche 26 juillet, à Faches (Nord) La Madeleine à Lille, à Phaiempis, à Thumesnil, à Tourcoing.

LA MODE ILLUSTRÉE.

Journal de la Mode, édité par la maison Firmin Didot, 56, rue Jacob, et paraissant tous les dimanches en 8 pages grand in-4°, donne chaque année plus de 1,500 gravures, représentant des suites de travaux à l'aiguille, au crochet, en tapisserie, des modèles de manteaux, bonnets, chapeaux, etc., accompagnés de descriptions d'une rigoureuse exactitude. De plus, 24 grandes planches de patrons, dont plusieurs double format, c'est-à-dire deux fois plus de patrons qu'en aucun autre autre publication de modes, fournissent à chaque mère de famille, près de 300 modèles de toutes sortes de vêtements, pour elles-mêmes, pour leurs filles et pour enfants de tout âge.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

LES QUATRE ÉDITIONS DE LA Mode Illustrée se composent comme suit :

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte.

PRIX : Paris, un an, 12 fr. — Départements, un an, 14 fr.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée par mois.

PRIX : Paris, un an, 15 fr. — Départements, un an, 17 fr.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus deux gravures coloriées par mois.

PRIX : Paris, un an, 18 fr. — Départements, un an, 20 fr.

Un numéro paraissant chaque semaine avec gravures noires dans le texte, plus une gravure coloriée dans chaque numéro.

PRIX : Paris, un an, 24 fr. — Départements, un an, 28 fr.

FANISSETTE PURGATIVE DUBRAC

A LA RÉSINE PURE DE SASSAPARILLA.

Est une préparation stable, d'un goût agréable, d'une efficacité certaine, d'une conservation indéfinie, s'améliorant avec le temps, et conservant la limpidité de la meilleure anisette.

Doses purgatives : un verre à liqueur pour une personne robuste ; une cuillerée à la soupe pour les femmes et les adolescents ; une cuillerée à dessert pour les enfants.

Dose rafraîchissante : une cuillerée à café au principal repas pour combattre la constipation.

Vente au détail : chez Dubrac, 93, rue Oberkampf, et dans toutes les pharmacies.

Prix : 1 fr. 30 le flacon.

Vente en gros : 14, rue des Beaux-Arts, Paris.

THE GRESHAM.

Compagnie anglaise d'Assurances sur la Vie SUCCURSALE FRANÇAISE ÉTABLIE DEPUIS 1854, 30, rue de Provence, à Paris. (propriété de la Co.)

Fonds réalisés : 25,631,060 fr.

Revenu annuel de la Co. en primes et intérêts 7,442,485 fr. 50

payés... 18,462,000

Bénéfices répartis dont 80 0/0 aux assurés 5,000,000

Aucune compagnie en France n'a distribué jusqu'à ce jour à ses assurés un chiffre aussi considérable.

Pendant les douze années qui viennent de s'écouler, la Co a reçu 27,227 propositions représentant un capital de 391,521,375 fr. Aucune compagnie en Europe n'a atteint un chiffre aussi élevé dans le même espace de temps.

S'adresser, pour prospectus et renseignements, 30, rue de Provence, à Paris. Et dans les départements, chez les agents de la compagnie.